

Discours d'investiture.

Je voudrais remercier le conseil municipal qui vient de me témoigner sa confiance en me renouvelant dans ma fonction de maire.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais aussi l'importance et les responsabilités qui m'incombent pour l'avenir de notre commune.

Je voudrais aussi et surtout remercier les électrices et électeurs de Lunas qui se sont déplacés massivement, plus encore qu'en 2008, pour adhérer à notre projet et plébisciter l'équipe municipale de la liste « Lunas passionnément ». Nous sommes en effet élus avec un score moyen de 90 % alors que dans les communes voisines, à population équivalente, les scores sont généralement plus bas, entre 75 et 85 %.

Je profite de cet instant pour saluer les anciens élus, présents ou absents dans cette salle, pour leur soutien sans faille pendant le mandat passé et j'espère qu'ils nous éclaireront de leur sagesse pendant les 6 ans qui arrivent. J'ai une pensée pour François Charré qui nous a quittés pendant le mandat passé : une épreuve difficile. Je voudrais aussi citer Henri Miquel, Paul Coulet et Serge Pomaret, sans oublier les autres conseillers, pour leur action pour notre commune. C'est aussi grâce à leur travail que nous sommes là ce soir.

Je voudrais réaffirmer avec résolution et détermination ici les préceptes qui me guideront pour le mandat qui arrive : transparence, proximité et réalisme, avec bien sûr pour objectif le « bien vivre à Lunas » et le développement durable de notre commune. Bref, tous ces projets que l'on a évoqués pendant la campagne et que je ne redétaillerai pas ici.

Ainsi, avec la confiance des électeurs, que nous ne devons pas décevoir, nous allons travailler pour eux et pour notre commune.

Je pense bien sûr à l'équipe qui m'entoure et à notre travail en commun déjà commencé. Je sais que nous allons collectivement œuvrer

pour Lunas. Notre plus grande ressource est la richesse de nos différences.

Nous écouterons, nous serons présents, nous serons disponibles et nous bâtirons.

Au cours de mes concertations vous avez déjà accepté, pour certains avec spontanéité et enthousiasme, la proposition d'organisation que je soumets à votre vote décisionnaire :

1er adjoint = Christian MAS : Finances, Jeunesse, Portefeuille de Projets (suivi d'avancement des projets)

2ème adjoint = Daniel RIVIERE : Etat Civil, Solidarité, Anciens Combattants, Cimetières

3ème adjoint = Pierre Louis ANDRIEUX : Travaux en régie, Sécurité

En qualité de conseillers municipaux délégués :

Elizabeth COLLAS : Communication

Maria CARLES : Ecole

Michel TIECHE : Aménagement Durable

Véronique BARASCUT : Développement économique et Associations

Lors du prochain conseil municipal je vous demanderai de désigner Didier Tharaud en qualité de délégué au SIVOM « enfance et jeunesse ». Nous soutiendrons sa candidature à la présidence de cet organisme.

Je sais qu'ensemble, dans les commissions que nous mettrons en place au sein de ce conseil municipal, ainsi qu'avec l'appui du personnel communal dont je salue les compétences et l'engagement, nous poursuivrons nos efforts pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Gardons à l'esprit que Lunas appartient à nous tous. Nous en sommes, à des titres différents, les garants et les artisans.

La confiance des citoyens se mérite, mais surtout elle se respecte ! Les élections sont passées, certes ! Place maintenant à l'action pour Lunas, les Lunassiennes et les Lunassiens dans le cadre de ce contrat de confiance.

Aurélien Manenc



L'édito.

Dimanche 23 mars, une grande majorité des Lunassiennes et Lunassiens a fait le choix de voter notre liste « Lunas passionnément ».

Je voudrais vous remercier pour la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. J'en profite également pour remercier les élus sortants pour leur soutien et pour l'action conduite au profit de Lunas au cours du mandat précédent.

Le conseil municipal, désormais installé, a à cœur de tenir les engagements pris lors des rencontres publiques qui ont précédé les élections.

Ce « Caneton » en est le premier exemple. Cette feuille d'information communale, à paraître à fréquence libre entre les « Canards du Gravezon », a pour objectif de créer un lien fréquent, simple et rapide sur l'actualité de la vie communale.

Dans ce premier numéro, vous trouverez l'organisation municipale qui se met en place avec les élus et les agents municipaux dévoués à notre commune, le discours d'investiture quelque peu solennel du maire au conseil municipal pour ce nouveau mandat et enfin un appel à candidature pour la constitution du comité consultatif communal.

L'équipe renouvelée qui m'entoure est riche de nouvelles compétences, d'expertises complémentaires à l'expérience des anciens et est déterminée à se consacrer à la chose communale avec un souffle renouvelé dans l'objectif d'améliorer encore le bien vivre ensemble dans notre commune.

L'heure est à présent au travail. En tant que garant de nos intérêts collectifs, je souhaite, avec les élus, le personnel communal et toutes celles et ceux qui le désirent, répondre au mieux à vos attentes.

très chaleureusement

Aurélien Manenc



Les élus et leurs fonctions.

Le 28 mars, monsieur Christian Mas, doyen de l'assemblée, préside la séance d'installation du Conseil Municipal. Mme. Maria Carles et M. Joël Acher sont nommés assesseurs.

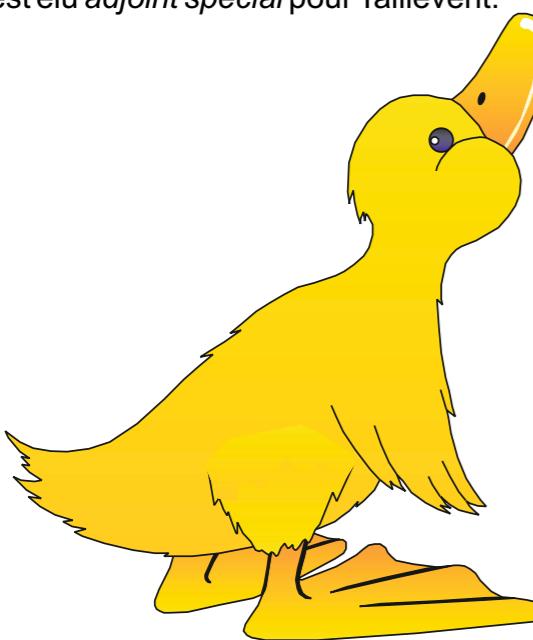
M. Mas félicite l'ensemble du conseil pour les excellents résultats obtenus lors des élections municipales. Il formule le vœu que cette liste d'union puisse oeuvrer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des Lunassiens sous l'égide d'un maire enthousiaste et au style de management adapté au XXIe siècle.

M. Aurélien Manenc est élu maire et prend la présidence de l'assemblée. Il propose d'élire 3 adjoints :

M. Christian Mas est élu premier adjoint

M. Daniel Rivière est élu deuxième adjoint

M. Pierre Andrieux est élu troisième adjoint



« Le Caneton »
Journal d'information municipale de la mairie de Lunas
Responsable de la publication: commission communication
Mairie, place Mathieu Ciffre, 34650 Lunas
Date d'édition du n° 1 : 14 avril 2014
Tous droits réservés ; imprimé en ressources internes

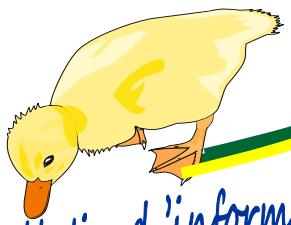
		COMMISSIONS MUNICIPALES						
		finances	aménagement	solidarité	communia- tion	agenda 21	état d'avance- ment des projets	appel d'offres
MANENC	Aurélien							P
ACHER	Joël							
ANDRIEUX	Pierre							
ASTIER	Jérôme							
BARASCUT	Véronique							
CANTALOUBE	Marie-Elise							
CARLES	Maria							
COLLAS	Elizabeth				VP			
CONNAC	Julien							
DAAN	Tatjana							
DURAND	Patricia							
MAS	Christian	VP				VP	VP	
RIVIERE	Daniel			VP				
THARAUD	Didier							
TIECHE	Michel		VP					

P = président ; VP = vice président

STRUCTURES INTERCOMMUNALES									
		Sivom "Enfance jeunesse" La Cardabelle	SM5V (= fusion syndicats intercom. "des 3 vallées" et "Orb et Gravezon")	Parc Naturel Régional du Haut Languedoc	Syndicat mixte d'énergies du dpt 34 - Hérault Energie	Syndicat mixte de la vallée de l'Orb et du Libron	Association COFOR	Les écoles	Communauté de communes Avène-Bédarieux-Lamalou-Taussac-Le Bousquet d'Orb
MANENC	Aurélien		T	T	T				T
ACHER	Joël						T		
ANDRIEUX	Pierre		T						
ASTIER	Jérôme								
BARASCUT	Véronique			S					
CANTALOUBE	Marie-Elise	T							
CARLES	Maria	S							
COLLAS	Elizabeth								
CONNAC	Julien	S				S			
DAAN	Tatjana								
DURAND	Patricia								
MAS	Christian				S	T			S
RIVIERE	Daniel								
THARAUD	Didier	T							
TIECHE	Michel					S			

T = titulaire ; S = suppléant





le Caneton

bulletin d'information municipal, complément du « Canard du Gravezon »

Comité Consultatif Communal.

Qu'est-ce que c'est ?

L'article L.2143-2 du CGT prévoit la constitution de comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, associant des représentants des habitants de la commune et notamment des représentants des associations locales. Ils sont librement créés par le conseil municipal qui en fixe la composition, sur proposition du maire. Ils sont présidés par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Ce conseil sera composé de personnalités locales investies dans la vie de la commune. C'est une structure informelle et consultative placée auprès du Conseil Municipal qui ne saurait être un lieu de débat politique. Il pourra également proposer une fois par an un ordre du jour à sa convenance dont les questions seront débattues en présence de l'ensemble des élus.

Pour quoi faire ?

Ces comités sont consultés sur toute question ou projet intéressant les services publics et les équipements de proximité entrant dans le champ d'intervention des associations membres.

Ces comités peuvent transmettre des propositions concernant des questions d'intérêt communal dans les domaines pour lesquels ils ont été créés.

Comment ça se passe ?

Vous trouverez ci-dessous un bulletin à nous retourner avant le 30 Mai 2014, à la mairie, si vous désirez vous inscrire au comité consultatif

La désignation des membres du CCC sera faite par monsieur le maire de Lunas à partir de la liste des candidats établie lors de la réunion constitutive.

Par la suite, les personnes non inscrites pourront être cooptées.

La périodicité des réunions est relative aux évolutions prévues pour la commune, la première pourrait avoir lieu à l'automne 2014.

Par tradition, monsieur le maire ne participe jamais à ce genre de comité.



PARTICIPATION AU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

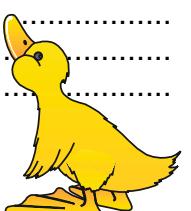
APPEL A CANDIDATURE, A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT 30 MAI 2014

NOM PRENOM

ADRESSE

VOTRE MOTIVATION (en quelques mots).....

SIGNATURE



flash: résultat des élections de l'intercommunalité

« Avène - Bédarieux - Lamalou les Bains - Taussac - Le Bousquet d'Orb »

Président :

Antoine Martinez, maire, conseiller général de Bédarieux

1er vice président (finances, administration générale) :

Yvan Cassili, maire de Le Bousquet d'Orb

2ème vice président (tourisme, santé, thermalisme) :

Philippe Tailland, maire de Lamalou les Bains

3ème vice président (aménagement du territoire, prospective et stratégie de développement) :

Aurélien Manenc, maire de Lunas

4ème vice président (mutualisation, services aux communes) :

Marie-Aline Edo, maire de La Tour sur Orb

5ème conseiller (développement économique) :

Jean-Louis Lafaurie, maire d'Hérépian

6ème conseiller (environnement, développement durable) :

Guy Caballé, maire d'Avène

7ème conseiller (solidarité, vie associative, sport) :

Yves Robin, maire du Poujol sur Orb

8 ème conseiller (petite enfance, jeunesse) :

Luc Salles, maire de Villemagne

9ème conseiller (politique du logement, cadre de vie, SPANC) :

Roland Bascoul, maire de Graissessac

*Candidature au comité consultatif
local*

Mairie de Lunas
Place Mathieu Ciffre
34650 Lunas

